Programme de formation

Sensibilisation à l'hygiène alimentaire

Objectifs :
Connaître les obligations règlementaires

Public concerné et prérequis :

Qualification des intervenants :
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)

Moyens pédagogiques et techniques :
Formation participative, expositive avec des mises en situation concrète.

Durée, effectifs :
7 heures.
10 stagiaire(s).

Programme :
Les enjeux de l'hygiène :

Modalités d'évaluation des acquis :
Evaluation de satisfaction des participants

Sanction visée :
Certificat de réalisation à l'issue de la formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Pas de matériel particulier, hormis de quoi prendre des notes

Délais moyens pour accéder à la formation :
Les délais d'accès dépendent de la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :
Nous vous invitons à nous contacter en cas de besoin au : 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

Taux de satisfaction de la formation :